



Utilisation message facebook pour demande de garde

Par Samgl

Bonjour,

Je suis maman de deux enfants, et j'ai pris la décision de quitter leurs père il y a de ça 2 ans.

Etant en étude mon ex conjoint à décider de garder notre maison commune et donc il a garder aussi nos enfants. 1 ans et demi après nos séparation j'ai pu prendre un logement près de chez lui pour accueillir mes enfants une semaine sur deux.

Après quelque mois avec ce fonctionnement ma fille (6 ans) nous a dit préférer retourner vivre chez son père et reprendre un fonctionnement classique, le week-end chez moi et la semaine chez son père. Mon fils (4 ans) a suivi sa soeur. J'ai été effondré quand ma fille a dit ça et donc j'ai voulu faire au mieux pour eux, étant vraiment très triste j'ai envoyé un message au père via facebook de mes enfants ou je lui disais que c'étaient mieux pour eux d'être avec lui ect... mais c'est la tristesse qui a parlé.

Bref à l'heure actuelle mes enfants sont retourner chez leurs père depuis 2 mois et mon fils souhaite revenir chez moi une semaine sur deux, comme il est inconcevable pour moi de séparer mes enfants je souhaite donc faire une demande de garde partagée auprès du JAF (sachant qu'actuellement aucun jugement n'a été prononcé pour la garde des enfants) mais je sais que mon ex conjoint va utiliser mes messages contre moi pour avoir la garde de nos enfants.

Cela est-il recevable devant le JAF ? Légalement le JAF va-t-il en tenir compte ?

Que puis-je faire ?

Merci d'avance pour vos réponses